



Laval, le 28 NOV 2018

Madame, Monsieur,

Le contrat de ville de l'agglomération lavalloise, signé le 3 juillet 2015, pour une durée de 6 ans (2015/2020) formalise la stratégie d'intervention en direction des quartiers prioritaires.

A la suite du comité de pilotage du 14 mars 2018 et afin de poursuivre les dynamiques et initiatives engagées sur les territoires, les partenaires institutionnels proposent un appel à projet 2019 par pilier, notamment :

- cohésion sociale : ciblage sur les politiques éducatives 0-12 ans, soutien de la fonction parentale, proposer des actions d'insertion sociale par la culture, le sport ou les loisirs, adaptées aux 12-18 ans ainsi que les actions liées à l'éducation à la citoyenneté,
- cadre de vie et renouvellement urbain : amélioration de la qualité de vie dans les quartiers,
- emploi et développement économique : accès à l'emploi (apprentissage, alternance, maîtrise de la langue).

Trois dimensions transversales seront prises en compte dans l'ensemble des actions : la promotion de la jeunesse, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes.

Les porteurs d'actions proposeront des actions permettant de construire une réponse concertée et globale de nature à correspondre aux besoins d'un public ou d'un territoire ; les modalités relatives à la mobilisation des publics devront donc être explicitées.

Si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche et soumettre vos actions, nous vous invitons à prendre connaissance de la note de cadrage qui précise l'ensemble des modalités à respecter.

La date limite de retour des dossiers est fixée au vendredi 25 janvier 2019.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguées.

La vice-présidente de Laval Agglomération
chargée de l'emploi et de la cohésion sociale

Stéphanie FIBON-ARTHUIS

Le secrétaire général de la préfecture
de la Mayenne

Frédéric MILLON